

PISTE VTT 2

NO BOUAOU

- DISTANCE : 13 Km • DURÉE : 1h30
- DIFFICULTÉ : MOYEN
- VTT AE : MOYEN
- DÉNIVELÉ POSITIF : + 200 m



Piste labellisée par la Fédération Française de Cyclisme (FFC)

PISTE VTT N°2 • NO BOUAOU



Une piste BLEUE de niveau « moyen » pour laquelle vous devrez faire chauffer vos mollets avant d'entamer la grimpe des deux petites montées au menu ! Dans les Bois de fer, un single track descendant, technique et ludique vous amènera au pied de la colline, où les plus téméraires emprunteront un petit tremplin.

SIGNALISATION

- Aire de pique-nique
- Poste d'accueil et d'informations
- DÉPART
- Golf
- Poste de garde
- POINTS REMARQUABLES
- Parking
- Toilettes
- Point de vue

MERCI D'EMPRUNTER EXCLUSIVEMENT LES SENTIERS BALISÉS AFIN DE RESPECTER LA FORÊT SÈCHE !

RÈGLES DE COURTOISIE



INFORMATIONS PRATIQUES

Le Domaine de Déva est géré par la SEM Mwe Ara
Tél. 46 57 56 - 46 23 57 - 46 22 28

POSTE DE GARDE : 41 20 17 - 7j/7 - 24H/24

NUMÉROS D'URGENCE GRATUITS

15 SAMU • 16 Secours en mer
17 Gendarmerie • 18 Pompiers

ATTITUDE À ADOPTER EN CAS D'ACCIDENT

En cas d'accident, gardez votre calme. Veillez à protéger et à mettre en sécurité votre groupe et la victime. Alertez les secours en prenant soin d'estimer la situation et de décrire les lieux aux équipes d'intervention. Pratiquez les gestes de premier secours si vous êtes en mesure de le faire. En cas de secours hélicoptère, faites en sorte de vous rendre visible et obéissez aux consignes de sécurité qui vous seront expliquées sur la Drop Zone.

BALISAGE PISTES VTT



En cas d'accident, sécurisez la zone et appelez le 18.

L'accès aux pistes se fait librement et sans surveillance. Les pratiquants y évoluent sous leur propre responsabilité ou sous celle de leur tuteur légal, pour les mineurs. Ils doivent avoir un équipement (vélo et protection pilote) adéquat, et s'assurer que les différentes pistes correspondent bien à leur niveau de pratique.
LE PORT DU CASQUE EST OBLIGATOIRE

